PROGRAMME DE FORMATION

Coaching individuel : révéler son potentiel managérial et réussir ses transitions professionnelles

ORGANISATION

Durée : 10 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE

PUBLIC VISE

Nous accompagnons les dirigeant.es, les membres du CODIR et les managers confrontés à des évolutions de leurs rôle, à de nouveaux enjeux ou à des situations professionnelles complexes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Exemples de sujet d'intervention

- **Réussir une prise de poste :** réussir sa feuille de route des 100 premiers jours, sécuriser une promotion interne, préparer une mobilité ou un élargissement de périmètre
- **Renforcer sa posture managériale et son positionnement relationnel :** poser un cadre managérial clair et structurant, développer son assertivité, renforcer la confiance et l'affirmation de soi
- **Communication managériale :** maîtriser le feedback et la régulation, mener des conversations difficiles avec clarté et respect, renforcer sa capacité d'arbitrage et de décision
- **Vision et décisions stratégiques :** prendre de la hauteur sur l'opérationnel, incarner son rôle au sein du Comité de Direction, piloter le changement et la transformation
- **Efficacité personnelle, délégation et régulation :** développer la délégation et l'autonomie des équipes, optimiser la gestion du temps et des priorités, gérer le stress et réguler la charge émotionnelle

DESCRIPTION

Prise de fonction, évolution des responsabilités, repositionnement managérial ou situation professionnelle complexe : certains moments clés nécessitent de prendre de la hauteur pour trouver de nouveaux repères et ajuster sa posture.

Le coaching individuel permet aux dirigeant.es et aux managers un accompagnement personnalisé pour clarifier leurs enjeux, renforcer leur légitimité et développer des pratiques adaptées à leur contexte professionnel.

Notre ambition : proposer un espace exigeant, confidentiel et sur mesure, pour transformer les réflexions en changements professionnels concrets et durables.

PREREQUIS

Aucun pré-requis

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Une approche ancrée dans les situations réelles

Le coaching n'est ni une formation managériale, ni une évaluation déguisée.

Il s'appuie sur les situations professionnelles vécues par le bénéficiaire : décisions sensibles, recadrages, réunions de direction, relations avec l'équipe ou arbitrages stratégiques.

La démarche repose sur quatre principes :

- **Un objectif clair et partagé :** le cadrage initial permet de comprendre le contexte, de clarifier les attentes du commanditaire et de définir des objectifs explicites, réalistes et mesurables.
- **Une adhésion volontaire et une Alliance :** le coaching ne produit ses effets que si le bénéficiaire adhère librement au principe de l'accompagnement et valide l'alliance relationnelle avec le coach.
- **L'expérimentation et l'ancrage dans le réel :** Les séances s'appuient sur l'analyse de situations professionnelles vécues (réunions sensibles, arbitrages, recadrages, CODIR) avec des travaux d'expérimentation interséances.
- **La confidentialité :** le contenu des séances reste strictement confidentiel. Seuls les objectifs contractualisés, le processus et le bilan global sont partagés avec le commanditaire.

Le coach garantit le cadre et accompagne le cheminement. Le bénéficiaire reste pleinement acteur de ses choix, de ses décisions et de leur mise en œuvre.

Un parcours structuré en 5 étapes

L'accompagnement s'échelonne généralement sur une durée indicative de 5 à 6 mois et s'articule autour d'un parcours structuré en 5 étapes clés.

1. **Cadrer la demande avec le commanditaire** : analyse du contexte, clarification des attentes, identification des enjeux
2. **Vérifier l'adhésion avec le bénéficiaire** : exploration des besoins, levée des appréhensions, vérification de la motivation et validation de l'alliance relationnelle
3. **Contractualiser en réunion tripartite** : alignement transparent des engagements entre le commanditaire, le bénéficiaire et le coach et validation des objectifs
4. **Coacher et expérimenter** : pour chaque séance, un objectif est clairement défini afin que le bénéficiaire reste l'acteur principal. Des plans d'actions sont définis entre les séances et font l'obet d'un feed-back lors de la rencontre suivante.
5. **Consolider & autonomiser** : auto-évaluation individuelle du bénéficiaire sur ses apprentissages suivie d'un bilan tripartite final pour mesurer le chemin parcouru et garantir la pérennité de son autonomie.

L'accompagnement se déroule généralement sur 4 à 6 mois, selon les objectifs et le contexte, avec des séances individuelles espacées de deux à trois semaines. Les modalités sont définies au démarrage.